

Anthracnose de l'épinard causée par *Colletotrichum*

Mars 2008

Auteurs

Werner Heller
Cornelia Zoller

Mentions légales

Herausgeber:
Extension Gemüsebau
Forschungsanstalt Agroscope
Changins-Wädenswil ACW,
8820 Wädenswil

www.agroscope.ch
© 2010, ACW

Photos

Werner Heller, ACW



Fig. 1: Répartition régulière de la maladie dans le champ

Anthracnose de l'épinard causée par *Colletotrichum dematium*

Typiquement, cette maladie apparaît régulièrement répartie dans la culture (fig. 1). Les taches foliaires brun sale (fig. 2) évoluent pour la plupart en perforations des feuilles et dévalorisent complètement la culture. Le champignon attaque les racines et les feuilles, mais aussi les inflorescences et leurs fructifications. La dissémination de la maladie est favorisée par un temps chaud et humide (températures dépassant 20°C). Le pathogène peut survivre dans les débris végétaux infectés. Les adventices des genres *Atriplex* (arroche) et *Chenopodium* (chénopode ou épinard sauvage) peuvent servir de plantes hôtes au champignon.

Une maladie transmise par les semences

Le fait que les semences peuvent être attaquées et que la maladie se répand de manière régulière dans la culture laisse conclure que le pathogène est transmis principalement par les graines. Divers auteurs confirment cette hypothèse.





Fig. 2: Plante d'épinard infectée par l'antracnose, qui a évolué en perforations

Symptômes de la maladie

Le champignon provoque des brunissements des racines, qui peuvent aboutir à la mort des jeunes plantes d'épinard. Sur les plantes plus âgées, le champignon peut aussi attaquer le pétiole et le limbe des feuilles. On voit d'abord apparaître de nombreuses petites taches foliaires brun sale qui s'étendent et conduisent à des perforations.

On trouve sur les taches foliaires fraîches des fructifications (acervules) desquelles émergent des hyphes érigés en forme d'épines, typiques des champignons du genre *Colletotrichum* (fig. 3 + 4).

Mesures préventives

- Respecter une rotation pluriannuelle
- Utiliser des semences saines
- Éliminer les adventices des genres *Chenopodium* et *Atriplex*
- Un traitement fongicide n'a de sens et ne peut être efficace que si l'apparition de la maladie est très précoce.

Perspectives

L'antracnose de l'épinard provoquée par *Colletotrichum* était jusqu'ici quasiment inconnue en Suisse. C'est pourquoi aucun fongicide n'est homologué à son encontre.

Il faudra donc examiner, à la prochaine apparition de la maladie, si des produits autorisés contre la cladosporiose ou le mildiou sont également biologiquement efficaces contre *Colletotrichum dematium*. La maladie sera cependant difficile à combattre : elle n'apparaît souvent que lorsque la culture arrive à maturité pour la récolte, et elle est très agressive lorsque les conditions climatiques lui sont favorables. On peut comprendre la faible tolérance des acheteurs à l'égard d'épinards abimés. Il faut envisager comme alternative la mise en culture de semences désinfectées et pas seulement traitées superficiellement.

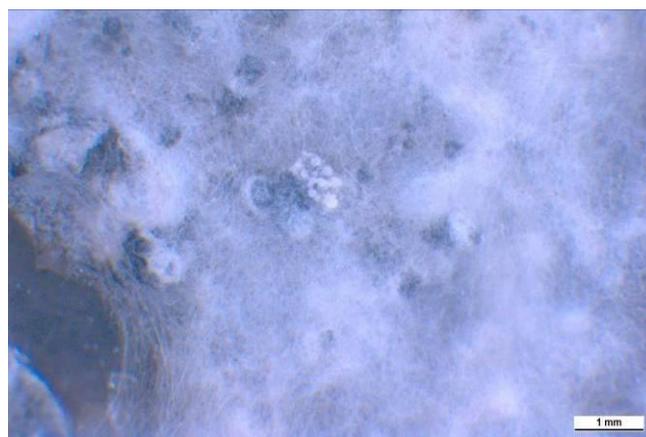


Fig. 3: Antracnose causée par *Colletotrichum* avec des acervules, sous la loupe

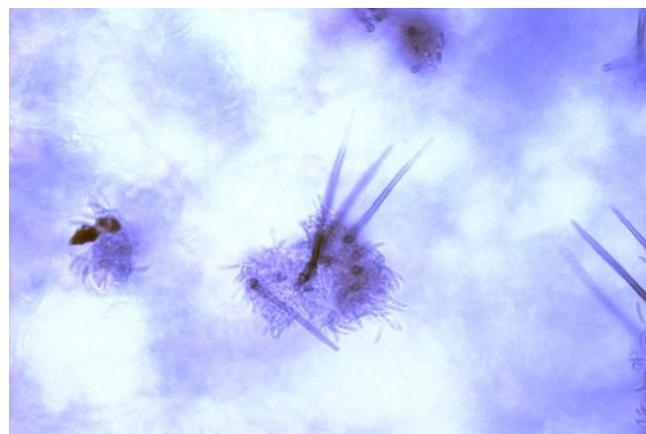


Fig. 4: Acervule de *Colletotrichum* avec ses hyphes épineux foncés typiques, vus sous le microscope